n° 15

BULLETIN MUNICIPAL

Saint-Bonnet-de-Joux

1988

BIBLIOTHEQUE ST-BONNET-DE-JOUX
394009609

L'équipe municipale termine le mandat que vous lui avez confié. Ce mandat fut riche en évènements douloureux, par la disparition brutale de nos collègues et amis : Louis PORNET, Joseph MERLE, Marcel GATILLE, mouvementé par la démission de Maurice RICHARD pour raison de santé du poste de maire et l'élection comme conseiller, de Josiane CORNE-LOUP, Georges et Henri CLÉAUD, et au poste de Maire de Jacques LECOQ. Néanmoins, chacun a travaillé avec passion dans l'intérêt du bien communal et dans la communion la plus parfaite.

* * *

FINANCES COMMUNALES

Les Budgets

1) **BUDGET PRIMITIF :** Prévision des recettes et des dépenses pour l'année. Il s'élève à 3 868 999 F (386 millions de centimes) dont 2 179 436 F en fonctionnement et 1 689 563 F en investissement.

Recettes de fonctionnement : Fournies pour la part la plus importante
a) par l'État - Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) pour 35,26 %
b) par les contributions directes pour 37,26 %.
Il faut savoir que la D.G.F. est fonction de l'imposition des contribuables : "Plus nous payons et plus l'État nous donne". Augmentation de la D.G.F. en 1988 : 2,7 %.

Dépenses de Fonctionnement : Consacrées au fonctionnement des équipements municipaux. Ce sont les frais de personnel qui en occupent 24 %, le reste étant réparti sur différents postes : contingents 11,30 % (aide sociale, service incendie, participations à charges intercommunales) - Travaux d'entretien, d'électricité, eau, assurances 20,60 % Fournitures 9,28 % (habillement, carburants, combustibles) - Intérêt des emprunts 6,76 % - Subventions diverses 5,05 % et 362 183 F, soit 16,61 % versés au compte investissement.

Recettes d'Investissement : Alimentées par les subventions d'Équipement 28 % les participations à des travaux d'Equipement 26 % - le prélèvement sur recettes de fonctionnement 16,61 % - l'emprunt 8,87 % - l'aliénation de terrain 12 % (construction résidences personnes âgées)

Dépenses d'Investissement : Remboursement d'emprunts, capital 9,10 % - Acquisition matériel et réserve foncière 17,70 % - Travaux bâtiments et voirie 72,91 %.

2) **BUDGET SUPPLÉMENTAIRE :** Ajustement du Budget Primitif et État des prévisions de recettes et de dépenses nouvelles. Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 171 110 F.

FISCALITÉ

Produit de l'imposition fiscale directe en 1986 : 691 843 F
" " " " en 1987 : 700 295 F
" " " " en 1988 : 741 651 F
(Variation du produit 1988 par rapport au produit 1987 : + 5,91 %)

LES BASES D'IMPOSITION :

	1987	1988	
Taxe d'habitation T.H.	2 534 690	2 680 380	(+ 5,74 %)
Foncier Bâti F.B.	1 596 720	1 714 560	(+ 7,38 %)
Foncier Non Bâti F.N.B.	642 910	645 580	(+ 0,41 %)
Taxe Professionnelle T.P.	2 524 620	2 767 980	(+ 9,63 %)

Fixation des taux des impôts locaux : Malgré les importants programmes de travaux envisagés, le Conseil Municipal a décidé de reconduire pour 1988 les taux de l'année dernière pour les 4 taxes, soit 6,11 % pour la T.H. - 10,54 % pour le F.B. - 27,52 % pour le F.N.B. - 7,93 % pour la taxe professionnelle.
Et pourtant une légère augmentation des impôts a eu lieu en 1988. Elle est due à la majoration des bases d'imposition (fournies par les Services Fiscaux), dont nous ne sommes pas maîtres, et l'augmentation du taux appliqué par la Région (T.H. de 0,582 à 0,666 % - F.B. de 0,903 à 1,02 % - F.N.B. de 2,39 à 2,73 %).

Rappel : Base d'Imposition x taux = produit fiscal.

État des Prêts à long et moyen terme :

- Dette en capital à l'origine : 2 453 500 F
- Dette en capital au 1er Janvier : 1 573 228 F

Annuité à verser au cours de l'exercice :
a) intérêt 147 332 F
b) capital 153 867 F

PRINCIPALES RESSOURCES PRÉVUES

(Budgets Primitif et Supplémentaire)

SECTIONS FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

- droit de pesage	6 000
- droit de place	4 500
- redevance enlèvement ordures ménagères	56 850
- location des immeubles	120 000
- droit de stationnement au Camping Municipal	13 157
- concessions dans le cimetière	3 000
- recouvrement de frais de chauffage, éclairage, eau	10 000
- dotation de base	111 099

- dotation de péréquation	103 485
- dotation globale de compensation	83 020
- dotation de fonctionnement garantie de progression minimale	18 527
- dotation spéciale au titre des institutrices	60 000
- dotation de référence	392 543
- taxe additionnelle aux droits de mutation	20 000
- produit de l'imposition fiscale	801 683
- fonds de compensation de la T.V.A.	138 286
- subventions pour travaux, bâtiments, voirie	430 514
- dotation globale d'équipement	300 000

PRINCIPALES DÉPENSES PRÉVUES

(Budgets Primitif et Supplémentaire)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Habillement	10 000
Carburants	18 000
Combustibles	65 000
Fournitures de voirie	50 000
Fournitures scolaires	24 000
Rémunération du personnel	320 000
Charges sociales	113 000
Rémunérations diverses	60 000
Impôts et taxes foncières	12 500
Entretien de terrains	20 000
Entretien de bâtiments	120 000
Entretien de voirie et réseaux	170 000
Entretien matériel, outillage, mobilier	75 000
Électricité, eau	80 000
Primes d'assurances	56 000
Contingent pour dépense d'aide sociale	118 000
Contingent pour Service d'Incendie	25 000
Participations à charges intercommunales	102 370
Subventions	53 000
Vacations versées au Centre de Secours	60 000
Fêtes et cérémonies	9 000
Impressions, fournitures de bureau	17 000
Frais de P.T.T.	11 000
Indemnité de fonction du Maire et des Adjoints	34 000
Intérêts des emprunts en cours	147 333

SECTION INVESTISSEMENT

Dette (capital à rembourser)	153 868
Travaux de bâtiments et de voirie	1 325 759
Acquisition de mobilier et matériel	134 400
Participation pour aérodrome de Saint-Yan	4 000

Participations à charges intercommunales

S I V O M de Charolles	48 085
O P A H Monts du Charolais	3 000
Syndicat d'électrification du Charolais	2 000
Syndicat des Eaux de l'Arconce	33 285
Participation fonctionnement Collège de Charolles	11 000

SUBVENTIONS 1988

Conseil des Communes de l'Europe	200
Association des Maires de Saône-et-Loire	750
Société du Cheval de Trait	2 100
Musée	1 500
Centre Léon Bérard	300
Comité Agricole	3 500
Cantine Scolaire	6 500
U C I A	3 000
Mutuelle du Trésor	120
Comité des Fêtes	5 000
Majorettes	1 500
Centre Aéré de Beaubery	1 000
Union Sportive	3 000
Éveil Bouliste Bonnetois	1 000
Amicale des Chasseurs	900
Amicale Laïque	500
Club des Ainés	500
Amicale des Donneurs de Sang	1 000
Club Cyclotourisme	1 000
Service de Remplacement "La Semence"	800
Association pour l'enseignement de la Musique	1 000
Bibliothèque Centrale de Prêt	1 000
Union Sportive de l'École Publique	1 500
Centre Communal d'Action Sociale	5 000

COMMISSION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Au programme 1988 des travaux dans les bâtiments communaux, une seule réalisation devait être retenue afin de prétendre aux aides financières maximum.

La restauration du secrétariat de Mairie ainsi que l'aménagement des logements de Mr GUYOT en locaux administratifs et socioculturels étaient au programme cette année.

L'ensemble du projet s'achève à l'heure où ce bulletin vous parvient.

Le rez-de-chaussée se répartit ainsi : un secrétariat très fonctionnel, clair et spacieux avec un sas d'entrée lumineux doté de panneaux d'affichages. A l'intérieur du secrétariat, une partie "Attente" et une banque demi-circulaire pour accueillir les usagers que nous sommes auprès de l'administration communale dans un maximum de confort et de discrétion. Un bureau indépendant assurera les permanences de l'Assistante Sociale attenant au secrétariat ; le bureau du Maire jouxte le secrétariat, les archives et un dégagement comprenant sanitaires et cadastre ; enfin, la salle du Conseil ou salle de Mariages, en arrière plan avec vue sur la cour de l'École, séparée de celle-ci par une pelouse, laquelle est délimitée par une murette de parpaings roses et ajourés. La salle du Conseil a la particularité de posséder un plafond à la française harmonieusement mis en valeur par un éclairage diffus de haut en bas ; le revêtement mural et le sol bleutés lui confèrent à la fois élégance et sobriété.

Le vestibule et la cage d'escaliers (ex-logement GUYOT) sont entièrement restaurés et conduisent à l'étage réparti en deux vastes salles très lumineuses, l'une à usage de bibliothèque (côté Champ de Foire), l'autre pour les activités musicales (côté cour d'École). Un dégagement sur le palier dessert les sanitaires et le rangement.

Le chauffage vient agréablement climatiser l'ensemble ainsi restauré, de même que les locaux scolaires, salles de cantine et de réunions. La source d'énergie est le gaz par circulation d'eau chaude produite à partir d'une chaudière très sophistiquée où se cotoient la haute technicité et les régulations thermostatiques automatiques.

L'ensemble de ces travaux, inscrits budgétairement sur l'exercice 1988, sont subventionnés à 60 % par :

- le F.D.A.E.C. (Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes) + dotation exceptionnelle du Conseil Général,
- le Ministère de l'Intérieur,
- la Caisse d'Allocations Familiales,
- la D.G.E. (Dotation Globale d'Équipement),
- nous aide à financer également, la récupération de T.V.A. sur les travaux du camping et tennis réalisés il y a deux ans, d'un montant de 138 000 F. Il faut noter que dans deux ans, la récupération de T.V.A. sur les travaux de Mairie nous aidera à refinancer un autre projet.

La part d'autofinancement se fait sur fonds libres, sans recours à l'emprunt et sans augmentation de l'impôt, en prenant sur l'excédent de 1987 qui était de 500 000 F.

Travaux prévus en 1989 :

- ravalement de la façade Nord de la Mairie (côté Champ de Foire),
- ravalement des trois façades restantes à l'École du stade + zinguerie de toiture,
- installation de sanitaires au presbytère,
- installation de sanitaires dans le logement communal (ancienne gare),
- automatisation du pont bascule.

L'ensemble de ces travaux inscrit au programme F.D.A.E.C. sera subventionné à 44,93 %

- travaux aux vestiaires du stade

Logements locatifs pour personnes âgées - O.P.A.C.

Initialement prévu en 1988, ce projet a dû être ajourné pour des raisons financières de l'O.P.A.C. et nous est confirmé pour Mars 1989, début des travaux.

Cette réalisation demeure dans son intégralité (quatorze pavillons, doit dix F 2 et quatre F 3).

Le pont bascule

Depuis longtemps, un préposé était recherché, à défaut, deux solutions s'offraient : soit interrompre le service pourtant en expansion, soit recourir à l'automatisation.

Le second choix fut unanime, mesurant parfaitement les dangers encourus ; il s'agissait donc d'assurer le service 24 heures sur 24.

Le principe de l'automatisation relève du système informatique avec affichage numérique et imprimante délivrant le ticket. Il va de soi qu'un système aussi élaboré, mis à la dispositon des usagers, demande une période de rôdage et d'adaptation.

Le caractère expérimental du mécanisme a nécessité plusieurs mises au point successives, bon nombre d'usagers ont eu recours à la pesée manuelle.

Actuellement le fonctionnement semble être satisfaisant et fait l'objet d'un suivi régulier. Il suffit de se conformer scrupuleusement aux consignes d'usage.

COMMISSION DE LA VOIRIE

TRAVAUX RÉALISÉS EN 1988

- TRAVAUX NEUFS - Chemin rural de la départementale à Croze, dit de Vaniot
  Voie communale, dite la Garenne : une partie

- ENTRETIEN - Chemin des Brechoux : une partie
  Chemin des Loges d'Availly rejoignant la départ. 379
  Chemin rural de la Saule.

Ces dépenses ont été subventionnées à 28,22 %.

PROJETS 1989

- TRAVAUX NEUFS - St Brancher à la limite de Vendenesse-les-Charolles
  Aménagement et stabilisation le long du cimetière
  Aménagement et stabilisation le long de la caserne des pompiers

- ENTRETIEN - Carrefour Les Brechoux - Nicolas
  Chemin rural Les Brechoux (PITAUD - HUGUENIN)
  Chemin rural La Vernée (LUZY - PITAUD)

Ces dépenses seront subventionnées à 35,08 %.

Pour le chemin de la Valette, de la route de la Chapelle à la sortie sur la route de Charolles, plusieurs solutions ont été étudiées sans aboutir. Une étude sera faite pour emplacer le chemin existant de manière à arriver au niveau de la départementale pour avoir un accès à la route dans de meilleures conditions de sécurité.

Madame,
Monsieur,

Le Maire et son Conseil seraient heureux de vous accueillir pour la visite des nouveaux locaux municipaux le samedi 14 Janvier 1989 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

- AUTRES PROJETS - LAGUNE : étude définitive courant 1989 pour prévoir sa réalisation.

AMÉNAGEMENT Place de la Poste

AMÉNAGEMENT des trottoirs

ACHAT d'un tracteur avec chargeur.

PROGRAMME F E O G A

Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole.

Prévisions des travaux

Chemin rural	St-Bonnet Montgrenot
" "	de Mont de Mars
" "	du Bois des Hauts au Château
" "	d'Availly à la Mouche
" "	de la Mouche au Pont du Gâ

Ce programme ne concerne que les chemins ruraux dans les travaux d'entretien, fossés, élargissement et de desserte tant que dans leur mise en forme et empierrement.

Ces travaux seront subventionnés à 50 % sur un plafond de 60 000 F du kilomètre. Projet étalé sur 6 ans.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Comme vous avez pu le lire dans la presse, nous avons abandonné le projet de Plan d'Occupation des Sols. Le projet fait par la D.D.E. était très restrictif et nous faisait, à nous commune, supporter le poids de ce carcan. Ainsi nous retombons dans le droit commun et sommes régis par le Code de l'Urbanisme, laissant à la D.D.E. la délivrance des permis de construire. Si le nombre de constructions nouvelles devenait important, nous serions prêts à réétudier un P.O.S., mais en imposant nos vues, sans nous laisser enfermer dans un périmètre constructible trop réduit.

TENNIS - CAMPING

Le Tennis continue de fonctionner avec satisfaction grâce à la bonne gestion du Club.

C'était le deuxième été de rodage pour notre camping. La recette fût d'environ 12 000 F. Nous avons noté une fréquentation plus importante et surtout une durée de séjour plus longue. Si le commerce local a pu trouver une certaine satisfaction, notre but aura été atteint.

Développons notre tourisme vert et notre commune connaîtra une activité plus importante, au moins l'été.

SUCCÈS DE LA CAMPAGNE DE DÉPISTAGE DU CANCER DE L'INTESTIN DANS NOTRE CANTON

La campagne de dépistage et de prévention du cancer de l'intestin menée durant les 6 premiers mois de l'année a rencontré un grand succès auprès des personnes concernées : 53 % d'entre elles ont fait le test Hémoccult (65 % dans le canton de St-Bonnet). Ce test détecte la présence de sang invisible à l'œil nu dans les matières fécales. Malgré la nécessité d'appliquer une petite portion de matières fécales sur la plaquette test, il ne semble pas avoir posé de problème de réalisation pratique.

A ce jour, plus des deux tiers des personnes ayant eu un test positif ont revu leur médecin et pratiqué un examen du colon (coloscopie) : des polypes ont été découverts et enlevés, dont plusieurs se seraient probablement transformés en cancers dans les années à venir. Enfin, des cancers ont pu être opérés, la plupart à un stade débutant donnant les meilleures chances de guérison.

Grâce à la coopération du public, cette première campagne de dépistage a eu un succès jamais rencontré encore en France. Pour atteindre pleinement son but, le dépistage par l'Hémoccult sera répété en 1990 et 1992.

★ ★ ★

RÉTROSPECTIVE DE 50 ANS DE COMITÉ DES FÊTES

1938 ..... Création du Comité des Fêtes.

1947 - 1969 .. Sous la présidence de M. FLÉCHARD, mise en place des animations du 14 Juillet et de la fête patronale, la St Laurent, animations toujours en place actuellement.

1961 - 1962 .. Sous la présidence de M. TOUILLON, séances théâtrales.

1967 ..... Sous la présidence de M. GUYOT, spectacle de Tino Rossi sous chapiteau, qui avait attiré 3 000 personnes.

1968 ..... Au stade municipal, démonstration de moniteurs des sapeurs-pompiers de Paris.

1972 ..... Sous la présidence de M. BÉRARD, inter-villages entre Beaubery-Vérosvres Saint-Bonnet-de-Joux.
Élection de la première Reine du Canton.

1973 ..... Inter-Villages.
Spectacle Annie Cordy, sous chapiteau.
Concours agricole inter-cantonal.

1974 ..... 1er Corso Fleuri
Élection de Miss Charolais à Saint-Bonnet le 7/09/74.

1975 ..... Corso Fleuri avec la musique de la Légion Étrangère.

1976 ..... Sous la présidence de M. DUSSABLY, festival hippique avec les cosaques.

1978 ..... Gala attractif et dansant.

1979 ..... Bal de la Reine du Canton.
Spectacle sous chapiteau avec Yves Lecoq.
1980 ..... Premier bal des illuminations.
1981 ..... Sous la présidence de M. PORNET, moto-show international.
Formation du groupe de majorettes, Red and White.
1984 ..... Sous la présidence de M. GATILLE, bal des Reines.
1985 ..... Concours hippique - Théâtre avec le Malade Imaginaire.
Voyage à la Grande Chartreuse - Buffet campagnard
1987 ..... Sous la présidence de M. PAGÈS, concours de vélos fleuris
Voyage en Alsace - Concours inter-cantonal.
1988 ..... Thé dansant de Carnaval - Voyages aux Saintes-Maries-de-la-Mer.
GRANDE FÊTE DE LA BIÈRE POUR LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DU COMITÉ DES FÊTES.

Le mandat de l'actuel bureau du Comité des Fêtes expirant fin décembre, toutes les personnes qui le désirent seront les bienvenues pour participer à l'élection du prochain bureau.

✸ ✸ ✸

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque Municipale a actuellement 272 lecteurs inscrits, dont 68 nouvelles inscriptions pour 1988.

Elle met à la disposition des lecteurs 770 ouvrages dont 215 livres pour enfants. Ces livres ont été achetés à l'aide de la subvention municipale et viennent aussi de dons des lecteurs.

Suite à la formation professionnelle suivie par une bénévole, le nombre de livres déposée en permanence par la Bibliothèque Centrale de Prêt de Saône-et-Loire est de 500 ouvrages, et à partir de janvier 89, la Bibliothèque recevra mensuellement un magazine pour adultes ainsi qu'un magazine pour enfants.

La Fondation de France a alloué à la Bibliothèque une subvention qui permettra d'acquérir plus d'une centaine de livres pour enfants au début 1989.

Depuis la rentrée de septembre, la Bibliothèque est ouverte tous les lundis après-midi pour les enfants des écoles.

Jours et Heures d'ouverture : Lundi de 16 h 30 à 17 h 30
Mercredi de 14 h à 16 h
Samedi de 14 h à 16 h.

Bénévoles s'occupant de la Bibliothèque :
Mme PAGÈS, Mme GAUCHET, Mme CLÉAUD, Mme PHILIPPE, Mme DOUARD, Mme TACAIL

ALLO 18 !

Depuis le 5 Mai 1988, notre Centre de Secours est doté de nouveaux appareils le reliant directement au C.T.A. (Centre de Traitement de l'Alerte) de Mâcon. Chaque pompier possède un "Bip" destiné à l'informer personnellement d'une éventuelle intervention.

Pour cela, il nous a fallu créer quatre équipes qui veillent, à tour de rôle, une semaine durant.

En cas d'accident, d'incendie ou autres interventions nécessitant la présence des pompiers, vous devez composer le 18 sur votre combiné téléphonique et un pompier vous répondra. Donnez-lui des renseignements précis. Aussitôt, ce dernier transmettra votre appel avec toutes les indications au Centre de Secours, sur imprimante. Dans le même temps, les moyens d'appel se mettent en service. Les délais d'exécution sont très brefs (chaque seconde compte pour sauver).

La journée, vous entendrez toujours la sirène (5 coups pour quelque intervention que ce soit). La nuit, les week-ends, les pompiers sont alertés par leur "Bip-Bip".

La Vie du Centre de Secours

Pour les 11 premiers mois de l'année, 92 interventions dont :

- 20 sorties pour incendie et feu de cheminée,
- 32 transports de personnes en urgence ou accidents de la circulation,
- 40 interventions diverses (puits pollués, inondations, destructions d'insectes, déblaiement de chaussée, etc. . .)

Cette année, le Médecin Commandant NOURISSAT, atteint par la limite d'âge, fut remplacé le 1er Avril par le Médecin Capitaine FRANÇAIS.

Mr PHILIBERT Guy est entré le 1er Mai au Centre comme Sapeur.

Il serait souhaitable que d'autres bonnes volontés nous rejoignent. Pour cela, il suffit de prendre contact avec Mr le Maire ou le Sous-Lieutenant PORNET.

La formation de nos pompiers devient une nécessité absolue. Aussi cette année :

- 4 hommes ont suivi le stage de réanimation avec succès,
- 6 ont suivi le stage du port d'appareil respiratoire isolant,
- 2 ont réussi le Brevet National de Secourisme.

Le budget communal a permis de réaliser une peinture au sol pour un meilleur entretien de notre bâtiment abritant le Centre de Secours.

MUSIQUE

L'Association Intercommunale pour la Promotion de l'Enseignement Musical (A.I.P.E.M.) connaît un grand Ce qui fait actuellement un effectif de 31 élèves.

Le nombre des professeurs est actuellement de deux : M. Patrice ROBERJOT et M. Éric MEUNIER qui a remplacé cette année M. Michel BENETTO parti pour des raisons professionnelles.

Comme par le passé, M. ROBERJOT enseigne, les mercredis, le piano et l'orgue et fait de l'éveil musical avec les petits débutants. M. Éric MEUNIER, les samedis, assure les cours d'accordéon et d'orgue.

Ces cours sont dispensés dans l'ancienne salle de musique, au fond de l'école du centre, en attendant que de nouvelles salles soient fonctionnelles.

L'ÉCOLE

La rentrée 1988/1989 a été marquée par un mouvement de personnel important en nombre. Après le départ de Madame ROBERJOT, Monsieur FRANÇOT goûte à son tour aux charmes de la retraite après 27 ans à l'école dont 5 ans à la direction. Monsieur DUPONT a rejoint sa région d'origine : Le Creusot. Monsieur RIBAUD a obtenu un poste à Vitry-en-Charolais.

L'effectif est très stable puisque 100 enfants fréquentent l'école, répartis ainsi :
- 27 de 2 à 4 ans dans la classe maternelle de Madame LARGE,
- 26 de 5 à 6 ans dans la classe de section enfantine ; Cours préparatoire de Mademoiselle ROUGEYRON.

Mesdames MUGNIER et PORNET, agents spécialisés, assistent ces deux maîtresses.
- Cours élémentaire 2, confié à Madame WEISS et à Mademoiselle VERNAY,
- 30 dans la classe de cours moyen 1 et cours moyen 2 de Madame VERLUCCO qui assure la direction de l'école.
- Mademoiselle PERICHON et Madame REBET sont les institutrices titulaires chargées de remplacement dans le secteur. Elles ont l'école de St-Bonnet-de-Joux comme point d'attache.

NOUVELLES DIVERSES

- Ouverture du bureau de la SAMDA, Route de Chalon, tenu par Madame Josette BOUCHOT.
- Bar EXODUS, Route de Chalon à la place du Bar du Cerf.

A la Gendarmerie
- Départ du Chef MARY pour Lugny-les-Mâcon et du gendarme OLLIER pour Tournus.
- Arrivée du Chef Aimé TRIBOUT et du gendarme Jean-Paul BOULARD.
- **L'U.S.B.G.** a un nouveau président en la personne de Robert TOUILLON. 81 licenciés forment ce club avec : deux équipes Senior - 1 équipe Cadet, 1 équipe Pupille, 1 équipe Poussin.
- **L'U.C.I.A.**, avec le concours de la commune, est en train de réaliser une vitrine à la Maison du Charolais pour promouvoir le tourisme, le commerce et l'artisanat dans notre localité.
- La commune sera bientôt dotée d'une flamme postale que vous verrez apparaître sur vos enveloppes. Ceci pour promouvoir notre pays et le tourisme.
- Cartes de pêche : 100 Permis de chasse : 51.

- Cette année, le Tour de France a mis notre village en fête pour une journée.
- Nous avons eu l'honneur de remettre à notre doyen homme, Jean EPINARD, pour le 11 Novembre, un diplôme d'honneur à l'occasion du 70e Anniversaire de l'armistice de la guerre 14-18.
- **DÉPOT DE VERRE**
  Nous vous rappelons que la collecte du verre est possible dans l'ancienne fosse de l'abattoir.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES : Pierre TOUILLON le 19 Janvier - Antoine CANCIAN le 20 Février Élodie MAROT le 18 Juin - Guillaume TRIBOUT le 7 Août - Bruno de LAGUICHE le 19 Août - Cyndhia BOUILLOT le 1er Septembre - Clémentine CORNELOUP le 2 Décembre.

MARIAGES célébrés à SAINT-BONNET-DE-JOUX :
Dominique BOUILLOT et Odile CHASSIBOUD le 8 Février
Alain GUEUGNON et Isabelle GUILLEMIN le 27 Août
Philippe LEUTHREAU et Catherine BAUDOT le 17 Septembre
Philippe COCHON et Nelly DESMURS le 24 Septembre.

MARIAGES célébrés à :
CHIDDES : Jean-Marc DELORME et Chantal PERRIN le 10 Septembre
NIMES : Jean-Paul BOULARD, gendarme et Mireille PONS en octobre
MONTCEAU-LES-MINES : Larbi CHERRATI et Dominique JAUD en Novembre.

DÉCÈS : Laurence FUMET épouse EPINARD, 84 ans - Marie BEAL veuve LACORNE, 82 ans - Roger DOYEN, 45 ans - Suzanne DELY épouse PLURIEL, 61 ans - Jeanne BERTRAND veuve LAROCHE, 89 ans - Thérèse LAGROST veuve BERTRAND, 93 ans Jean GONNOT, 73 ans - Jean Marie GUEUGNON, 86 ans - Vincent MOUCHET, 69 ans Germaine BOUCLIER épouse GABRIEL, 75 ans - Marguerite GARGUET épouse PETIT, 73 ans - Marie-Louise SIGNOL veuve FOLLET, 74 ans - Marcel BARRAUD, 74 ans Claudien CLEAUD, 77 ans - Benoît MARTIN, 84 ans.
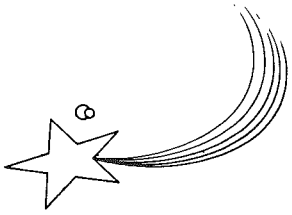
Le Maire et le Conseil Municipal vous présentent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite et de joie pour cette nouvelle année.